

# Territoires

## Portrait agricole de la Loire

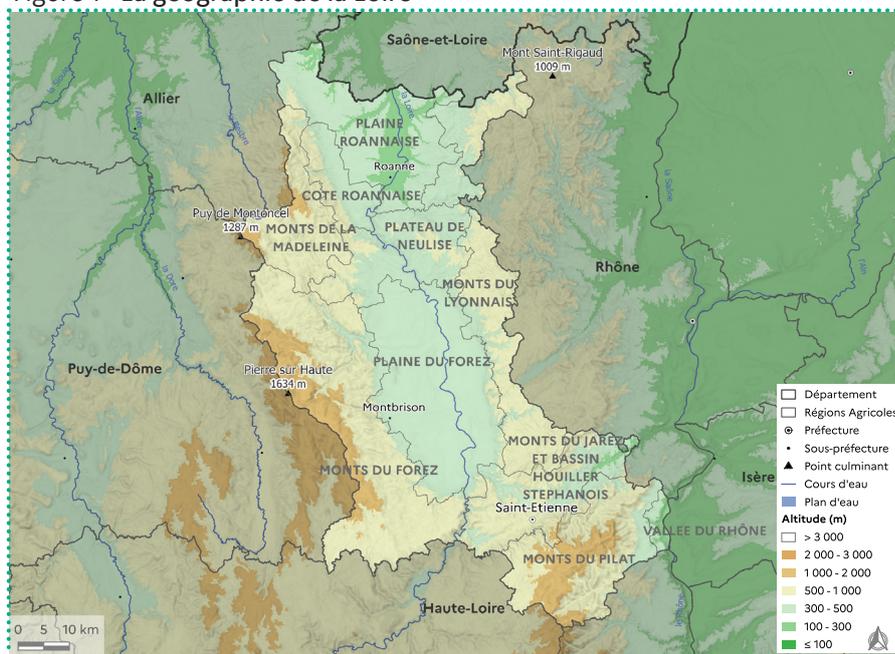
Le département de la Loire, traversé par le fleuve éponyme, se distingue par une alternance de plaines et de montagnes. En 2020, un peu plus de 4 000 exploitations agricoles valorisent 232 000 hectares, principalement couverts en prairies. L'élevage de bovins, pour la viande et le lait, domine. L'industrie agroalimentaire, diversifiée, emploie plus de 6 800 salariés. La forêt, bien que couvrant 29 % du territoire, est gérée de manière plutôt intensive. L'enseignement agricole s'appuie sur 13 établissements pour former près de 2 900 élèves et apprentis à des métiers variés.

### Plaine de la Loire et ceinture de montagnes

Le département de la Loire s'étend sur 4 781 km<sup>2</sup> (Figure 1), traversé par le fleuve éponyme, et présente une alternance de plaines et de montagnes :

- au centre, la plaine du Forez et le bassin roannais forment le bassin alluvionnaire de la Loire. L'altitude varie de 250 mètres, au nord du département, à 400 mètres à la confluence du Furan et de la Loire, au nord-ouest de Saint-Étienne.
- à l'ouest, les monts du Forez et les Monts de la Madeleine bordent la plaine, culminant à 1 600 mètres à Pierre-sur-Haute. Ces montagnes forment une barrière pluviométrique pour le versant oriental.
- sur la frange est, les monts du Lyonnais s'ouvrent sur la métropole stéphanoise.
- au sud-est, le massif du Pilat, qui culmine à 1 400 mètres, dessine la vallée du Rhône à l'est.

Figure 1 - La géographie de la Loire



Sources : IGN - Admin Express 2025, BD TOPO 2025, BD ALTI ; Agreste - Petites Régions Agricoles

En raison de ces caractéristiques géographiques, 66 % du département est classé en zone de montagne (65 % au plan régional).

### L'élevage bovin en tête des spécialisations

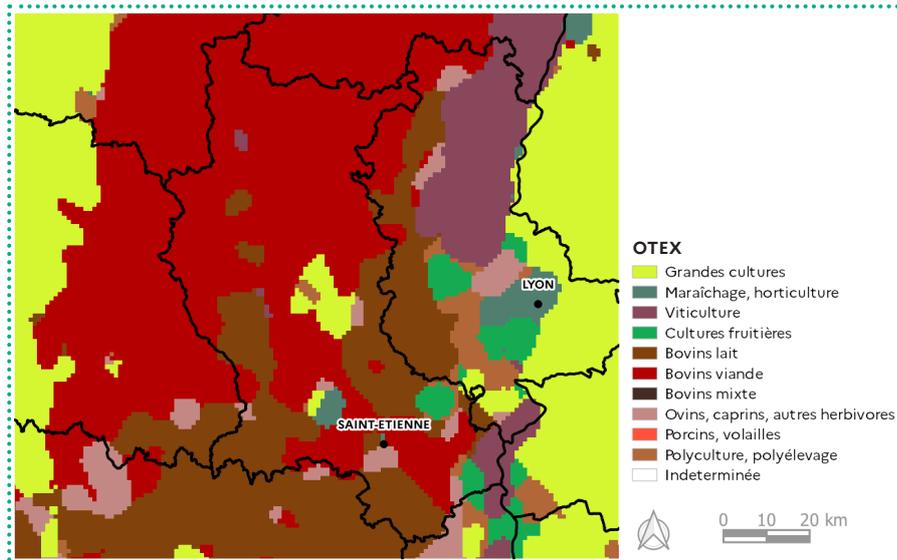
La Loire est un département historiquement industriel. Elle compte, en

2021, seulement 2,1 % d'emplois dans le secteur « agriculture, sylviculture et pêche », un chiffre proche de la moyenne régionale (2,2 %). Le secteur est toutefois bien ancré dans les territoires, notamment sur les franges ouest du département.

En 2020, la Loire concentre 8,4 % des exploitations de la région et 8,1 % de la surface agricole. La surface agricole utilisée (SAU) s'étend sur près de 232 000 ha (hectares), recouverts à 81 % par des prairies. Elle est exploitée par plus de 4 000 exploitations agricoles, un nombre en baisse de 29 % par rapport à 2010 (- 23 % en moyenne régionale). Cette diminution est particulièrement marquée dans les spécialisations d'élevage, qui reculent de 32 % sur la dernière décennie, contre 28 % au niveau régional. Les spécialisations végétales diminuent quant à elles de 12 % (10 % en région).

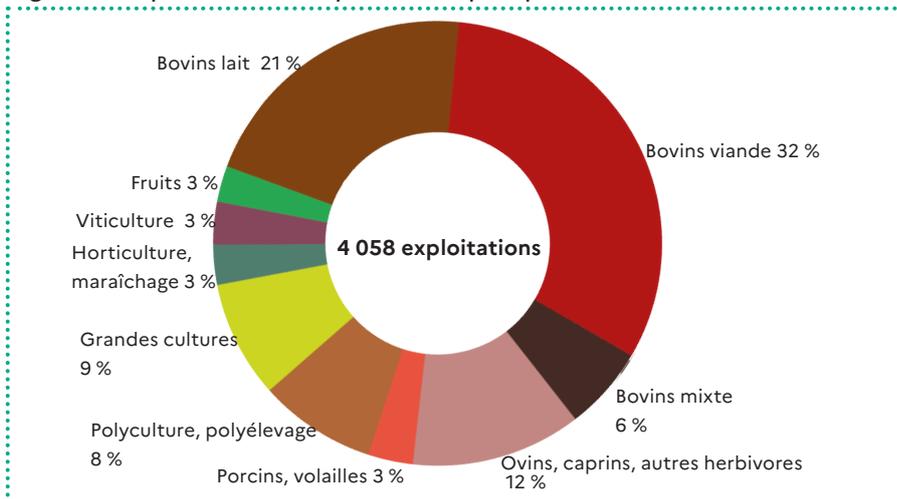
Les structures d'élevage prédominent nettement dans le paysage agricole du département, avec une nette prévalence de l'élevage de bovins, que ce soit pour la viande ou le lait (Figures 2 et 3). Les exploitations de bovins viande sont les plus nombreuses et placent la Loire au quatrième rang régional. Elles sont présentes sur une grande partie du territoire départemental, en particulier au nord, dans la zone de production de l'AOP Bœuf de Charolles. La production de bovins pour la viande constitue la deuxième production agricole du département en valeur, marquée par l'élevage de la

Figure 2 - Orientation technico-économique (OTEX) lissée à l'exploitation en 2020



Champ : exploitation dont le siège est dans le département + tampon 10 km  
Lissage à partir du siège de l'exploitation, basé sur les 100 plus proches voisins  
Fond carto. : IGN adminexpress 2020  
Source : Agreste - Recensement agricole 2020

Figure 3 - Répartition des exploitations par spécialisation en 2020



Champ : Département de la Loire, hors structures gérant des packages collectifs  
Source : Agreste - Recensement agricole 2020

race charolaise. Elle s'élève à 135 millions d'euros en moyenne annuelle sur la période 2020-2022, soit 29 % de la

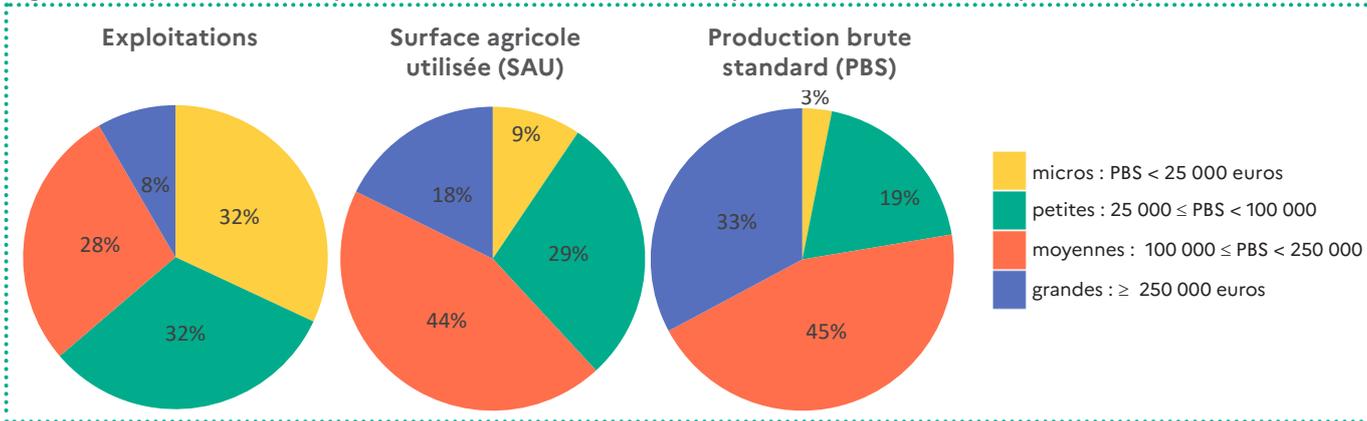
valeur de la production agricole (hors services et jardins familiaux) du département (Figure 4). Les exploitations de bovins lait sont surtout présentes en montagne, dans le Forez, les Monts du Lyonnais et le Massif du Pilat. Elles représentent 21 % des exploitations du département et génèrent 143 millions d'euros, soit la première valeur de production agricole du département. L'élevage des autres herbivores, se place au troisième rang des spécialisations agricoles. Dans cette orientation, les caprins sont bien représentés et plus particulièrement présents dans le Massif du Pilat, lieu de production de la Rigotte de Condrieu, ainsi qu'en

Figure 4 - Répartition de la valeur de la production\* de la branche agricole



Champ : Département de la Loire  
\* Production de la branche agricole au prix de base hors services et jardins familiaux  
Source : Agreste - Comptes régionaux de l'agriculture - moyenne triennale 2020-2022

Figure 5 - Répartition des exploitations, de la SAU et de la PBS par dimension économique des exploitations en 2020



Champ : Département de la Loire, hors structures gérant les pacages collectifs  
Source : Agreste - Recensement agricole 2020

plaine. Le sud-est du département, incluant le Pilat et les monts du Jarez, accueille des exploitations arboricoles de fruits à pépins (pommes de table) et des exploitations viticoles. Les grandes cultures se concentrent au centre du département dans la plaine et sur les contreforts du Forez. Avec 1 040 ha, les surfaces en vignes s'accroissent d'une centaine d'ha supplémentaires depuis 2010, particulièrement dans les zones de production de Saint-Joseph, Condrieu et Côte-roannaise.

### Une main d'œuvre principalement familiale

En 2020, l'activité agricole assure un emploi permanent à 7 600 personnes, soit l'équivalent d'un peu plus de 6 000 équivalents temps plein.

La conduite des exploitations reste sur un schéma familial, la main-d'œuvre des exploitants et des membres de la famille travaillant régulièrement sur l'exploitation concentrant 78 % du travail total.

L'emploi de salariés permanents représente plus de 1 000 équivalents temps plein et contribue à 17 % du volume de travail agricole départemental. Les salariés permanents sont plus souvent présents dans les exploitations bovines laitières de la plaine roannaise et des monts de la Madeleine, ainsi que dans les exploitations arboricoles et viticoles de la vallée du Rhône. L'emploi saisonnier ou occasionnel est peu

fréquent et représente 6 % des équivalents temps plein totaux.

### L'engagement dans une démarche de qualité parmi les moins fréquents de la région

En 2020, près de 1 100 exploitations produisent sous au moins un signe d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO), soit 27 % des exploitations (39 % au plan régional). Les SIQO comprennent l'agriculture biologique, les appellations d'origine (AOP-AOC), le label rouge, les indications géographiques protégées (IGP) et les spécialités traditionnelles garanties.

L'agriculture biologique est le signe qui engage le plus d'exploitations, avec 500 exploitations concernées, soit 12 % des fermes du département. Le label rouge occupe la seconde position, avec plus de 10 % des structures concernées. La filière départementale compte un label pour la race charolaise, un pour la race limousine et un pour les « Veaux du Velay ».

La part des exploitations ligériennes engagées dans les appellations d'origine figure parmi les plus faibles de la région (6 %, contre 20 % au plan régional). Néanmoins, le département compte, outre l'appellation Bœuf de Charolles, quatre AOP fromagères. Il fait aussi partie des aires géographiques de plusieurs AOP viticoles. Concernant les IGP, même si plusieurs communes du département figurent

dans des aires géographiques, la part d'exploitations produisant sous IGP est modeste (3 % contre 8 % au plan régional).

La vente en circuit court concerne 30 % des exploitations, une proportion similaire à celle observée dans la région. La commercialisation est plus fréquente dans le bassin stéphanois, le long de l'axe Saint-Étienne-Rive de Gier et sur les bords du Rhône, le potentiel local de consommation et la variété des produits étant des facteurs susceptibles de favoriser le développement de ce type de commercialisation.

### Des exploitations de taille intermédiaire

La surface moyenne des exploitations est de 57 ha (59 ha moyenne régionale).

En termes de dimension économique (Figure 5), les moyennes et grandes exploitations représentent 36 % des exploitations, concentrent 62 % de la SAU et 78 % de la production brute standard (PBS) départementale.

Globalement, la moitié des exploitations dégagent une PBS supérieure à 62 200 euros. Pour la région, la PBS moyenne est de 57 200 euros.

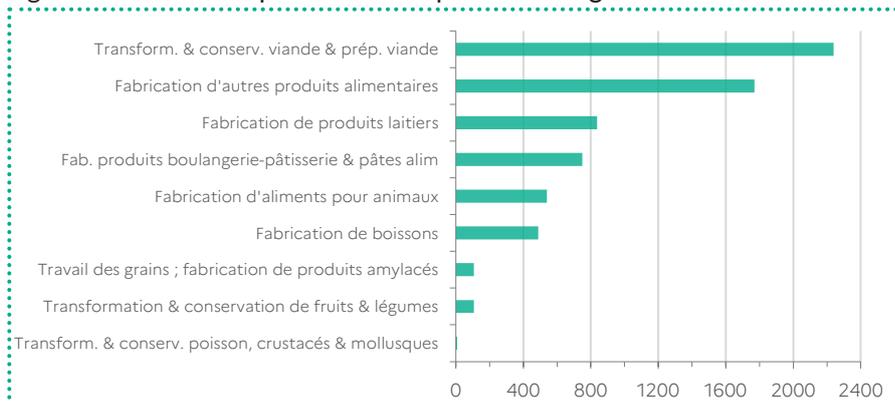
Plus d'une exploitation sur trois (35 %) est de forme sociétaire, le plus souvent en GAEC.

## Une industrie agroalimentaire très diversifiée

L'industrie agroalimentaire (hors artisanat commercial de charcuterie et de boulangerie) est diversifiée. En 2022, elle emploie plus de 6 800 salariés dans 178 établissements. La 1<sup>re</sup> activité concerne la transformation, conservation et préparation de viandes (Figure 6). Elle inclue l'abattage des bovins, qui positionne le département au 2<sup>e</sup> rang régional. En aval, interviennent des unités dans la découpe, la transformation et l'élaboration des produits industriels à base de viande. La Loire accueille notamment les établissements d'Aoste et l'Atelier Forézien du Frais.

La fabrication d'autres produits alimentaires comprend différentes activités, parmi lesquelles la fabrication de cacao, chocolat et produits de confiserie, employant plus de 1 000 salariés. On y trouve la société Nigay, spécialisée dans la fabrication de caramels utilisés sous formes variées par les artisans et industries agroalimentaires mais aussi les chocolatiers Révillon, Cémoi ou encore Weiss. L'activité comprend aussi la transformation du thé et du café, qui bénéficie de la présence de la société Jacobs Douwe Egberts, spécialisée dans la torréfaction et le conditionnement de café. Elle inclue aussi la fabrication de plats préparés, également bien représentée dans la Loire. L'industrie laitière emploie près de 840 salariés. Parmi les grands employeurs figurent Lactalis-Nestlé ultra-frais, la laiterie Candia et la fromagerie Guilloteau.

Figure 6 - Nombre de postes salariés par secteur agroalimentaire en 2022



Champ : Département de la Loire

Source : Insee - Flores 2022, hors artisanat commercial de charcuterie et de boulangerie

Enfin, la Loire se place au premier rang régional pour la fabrication d'alimentation pour animaux. Le secteur compte notamment l'usine Nestlé Purina Pet-Care dédiée à l'alimentation des animaux de compagnie.

## Une forêt haut perchée

Les surfaces forestières couvrent 140 000 hectares, soit 29 % du territoire. Elles sont surtout présentes sur les massifs de l'ouest et du sud du département. La forêt de production se compose à 64 % de résineux et elle est privée à 95 %. L'exploitation de la ressource forestière apparaît plutôt accessible, avec 69 % des surfaces de production d'accès plutôt facile, et plus intensive qu'au plan régional. La Loire concentre en effet 6,3 % du volume régional de bois sur pied, mais la récolte commercialisée représente 9,1 % de la récolte totale d'Auvergne-Rhône-Alpes. Les volumes récoltés sont destinés à 81 % au bois d'œuvre.

## Une large offre de formations agricoles

En 2023, les 13 établissements d'enseignement agricole accueillent 2 860 élèves et les centres de formation d'apprentis (CFA) 1320 apprentis. L'enseignement privé est majoritaire avec 10 établissements et 1 840 élèves. L'offre de formation se concentre principalement sur les niveaux 4 (BP/Bac pro) et inférieurs, tandis que le niveau 5 (BTSA) ne concerne que 3 % des élèves (contre 9 % en région). Hors formations générales et technologiques, l'enseignement agricole prépare les apprenants à des métiers variés, majoritairement dans les secteurs de la production (36 %), mais aussi des services à la personne et aux territoires (23 %), de la commercialisation (21 %), de l'aménagement de l'espace et de la protection des territoires (18 %) et de la transformation (2 %). ■

### Pour en savoir plus

- Recensement agricole 2020 - [Agreste Essentiel Auvergne-Rhône-Alpes n° 10 - décembre 2021](#)
- Panorama de la région Auvergne-Rhône-Alpes : des agricultures diversifiées et complémentaires - [Agreste Essentiel n° 18 - décembre 2024](#)



Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt  
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale  
16b rue Aimé Rudel - BP 45 - 63370 Lempdes

Courriel : [infostat.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr](mailto:infostat.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr)

[www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)  
[www.draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr)

Directeur régional : Bruno Ferreira  
Directeur de la publication : Seán Healy  
Rédactrice en chef : Émeline Batisse  
Rédaction : Benoît Fontaine, Marie-Laure Rongère  
Composition : Laurence Dubost  
Dépôt légal : À parution  
ISSN : 2729-4730 (en ligne) © Agreste 2025